

Questions orales

Compte tenu de ces faits, quelles mesures concrètes le premier ministre compte-t-il prendre contre les Américains pour mettre un terme à ce harcèlement? Leur permettra-t-il de continuer à imposer au secteur canadien de la pêche la réglementation régissant la gestion de leur poisson?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, nous sommes tout aussi inquiets que le député de voir que les États-Unis harcèlent de la sorte notre secteur de la pêche. Nous avons présenté des instances très vigoureuses aux autorités américaines en place, par le biais d'une note diplomatique, et nous attendons de connaître leur réponse. Nous examinons également tous les moyens possibles de faire intervenir le GATT pour nous débarrasser de ces tactiques de harcèlement totalement injustifiées dont les Américains usent envers nous.

Je tiens à ce qu'il soit parfaitement clair que le gouvernement déplore depuis longtemps les difficultés suscitées par le protectionnisme américain, les barrières non tarifaires, et les divers obstacles dont sont victimes nos échanges commerciaux avec les États-Unis d'Amérique. Voilà pourquoi nous avons voulu négocier un accord de libre-échange avec ce pays.

ON DEMANDE DE DÉCHIRER L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, je désire poser ma question supplémentaire au premier ministre parce qu'elle porte sur un secteur où celui-ci aura à faire un choix. Le premier ministre demandera-t-il sans attendre au président des États-Unis et à son administration de mettre fin au harcèlement commercial en abolissant tous les règlements préjudiciables à l'industrie canadienne de la pêche? S'ils ne veulent pas, est-ce que le premier ministre déchirera l'Accord de libre-échange que lui et le président ont signé?

● (1450)

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Pour répondre d'abord à la dernière question, je dirai non, nous ne le ferons pas. Le problème n'est pas l'Accord mais l'Accord est la solution, aussi ne le déchirons-nous pas.

Nous ferons tout en notre pouvoir pour mettre fin aux pratiques de harcèlement contre nos pêcheries, pratiques que nous jugeons tout à fait injustifiées. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif.

L'OFFRE DES ÉTATS-UNIS DE VENDRE À L'URSS DES CÉRÉALES SUBVENTIONNÉES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Vendredi, les États-Unis ont offert à l'Union soviétique de leur vendre encore une fois des céréales fortement subventionnées. C'est la troisième offre faite par les États-Unis à l'Union soviétique cette année, et la deuxième depuis la signature de l'accord commercial conclu par notre premier ministre et le président Reagan.

Étant donné qu'il y a quelques semaines le secrétaire d'État a déclaré à la Chambre que cela constituait pour le moins une violation de l'esprit de l'accord commercial et qu'il en parlerait à M. Shultz à Bruxelles, je voudrais maintenant que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous dise pourquoi le gouvernement se montre aussi inefficace, incompétent et stupide, car, en dépit de la démarche tentée auprès de M. Shultz, vendredi dernier, les États-Unis ont fait une nouvelle offre à l'Union soviétique, qui constitue un débouché important pour les céréales canadiennes, en utilisant une subvention qui viole l'accord même signé par le premier ministre et le président des États-Unis.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, pour être précis, et je sais que le député recherche la précision, j'ai dit, et je le crois, que cette façon d'agir contredit l'esprit de l'accord. A mon avis, elle n'a pas de sens en droit commercial et risque de compromettre l'acceptation de cet accord commercial qui a été négocié entre le Canada et les États-Unis. A mon avis, cela dessert les intérêts des agriculteurs canadiens et américains, mais cela fait partie de la guerre commerciale que se livrent la Communauté européenne et le gouvernement des États-Unis dans le domaine agricole. Nous sommes victimes de cette guerre.

Comme l'a fait précédemment remarquer un député cet après-midi, nous avons été parmi les premiers à établir et à faire intervenir le groupe Cairns en vue d'essayer de mettre fin à ce genre de conflit onéreux entre deux énormes trésoreries.

Personne ne déplore plus que moi le fait que les États-Unis poursuivent ce genre de programme. Jusqu'à présent, le fait est qu'en dépit de ces programmes, la qualité de la production et la réputation du Canada sont telles que nous avons pu conserver et même augmenter notre part des marchés mondiaux, mais cela ne rend pas acceptable pour autant ce que font les États-Unis.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DE STIMULATION DES EXPORTATIONS

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): J'ai mentionné l'offre de vendredi dernier, mais selon les journaux d'aujourd'hui la Chine aurait accepté d'acheter environ 25 000 tonnes de blé en vertu du programme américain de stimulation des exportations.

Qu'est-ce que George Shultz a bien pu raconter au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Pourquoi sommes-nous aussi peu efficaces lorsqu'il s'agit de dire aux Américains qu'ils violent un des articles de l'accord que le premier ministre veut signer avec le président Reagan? Pourquoi sommes-nous aussi inefficaces?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, ce qu'il me dit c'est que le programme de stimulation des exportations n'est pas une politique conçue par le gouvernement américain, ni une qu'il aime, mais elle fait partie des lois du pays. Vu que nous sommes dans une année électorale, j'ai bien peur que nous ne voyions davantage de ces initiatives en vertu du programme de stimulation des exportations.